

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mars 2010**  
**COMPTE RENDU**

Présents : 11 / H.TRAPET. G.PERVILHAC. M.FROMONOT. P.CANCIANI.  
A.GARNIER.C.HENRIAT. N.ZANOTTO.M.SAPOLIN.S.GEORGES.P.MAZURIER.  
A.BOC

Absents :3 / A.GARCIA. J.CANONICI. V.DAMIANI dont avec pouvoir 2

Secrétaire de séance : Hubert TRAPET

Cette réunion du conseil a été préparée par plusieurs réunions de la commission finances élargie, qui a examiné les comptes administratifs 2009 et pour 2010 : les travaux en cours ou à faire, les taxes, les subventions aux associations, les projets de budgets 2010.

**Vote des comptes administratifs 2009**

**Compte administratif 2009 de la commune**

Situation générale des comptes (en euros)

	2009	Rappel 2008	
Fonctionnement recettes	570 433,98	542 896,63	5%
Fonctionnement dépenses	482 796,89	457 963,25	5%
Excédent	87 637,09	84 933	3%

Investissement dépenses			
Réalisés année	126 057,06	89 770,45	
Reportés année N-1	248 505,44	203 691,39	
Total investissement dépenses	374 562,44	293 461,84	
Investissement recettes	591 871,44	44 956,46	
Excédent	217 309		
Déficit		248 505,88	

Affectation de l'excédent de fonctionnement

- Besoin de financement de 1 841 € à affecter sur le compte investissement
- Affectation de 85 796,09€ au report à nouveau.

Commentaires sur les comptes :

L'augmentation des recettes de fonctionnement est principalement due à l'augmentation des contributions et taxes (273 513€ contre 262 997€) et à une taxe sur les droits de mutations versée par le CG (19 701€), non récurrente et non perçue les années précédentes.

Les dépenses de fonctionnement augmentent en moyenne de près de 2%, avec en plus l'affectation en fonctionnement de dépenses de travaux non imputables en investissement.

Pour les investissements, la prévision était importante du fait de l'intégration des coûts de la rénovation de la prélatrice (projet cœur de village) et de la convention d'engagement signée avec la préfecture qui permettait de percevoir les remboursements TVA dans l'année plutôt qu'au bout de deux ans. Les réalisations sont moins importantes que prévues, mais plus fortes que les années précédentes, des travaux engagés restant à réaliser en 2010.

Les principales réalisations 2009 :

- Fin des travaux Rue Pasteur,
- Caniveaux du parking routier, et divers travaux de voirie,
- Panneaux routiers
- Réseau adduction d'eau et électricité lotissement des deux gares,
- Logement mairie (cœur de village)
- Salle de la forêt et des associations
- Sécurisation de l'Abbatiale

Lancés en 2009, mais réalisés en 2010 :

- réseaux : enfouissement électricité BT et Télécom Rue Desjardins et Route Auxerre,
- réfection des piliers dangereux de l'Allée de l'Abbatiale.

## **Compte administratif 2009 de l'assainissement**

Situation générale (en euros)

	2009	2008	
Recettes fonctionnement	73 176,65	76 480,40	
Dépenses fonctionnement	21 627,80	85 958,49	
Excédent 2009	51 548,85		
Déficit 2008		9 478,09	
Excédent reporté	3 163,81	44 486,43	
Nouvel Excédent Fonctionnement	54 712,66	35 008,34	

Dépenses investissement (Pas de déficit reporté)	50 859,08	31 005,85	
Recettes investissement	37 137,73	65 434,00	
Report de recettes	223 755,47	210 033,92	
Total recettes	260 893	254 761,32	
Excédent investissement	210 033,92	223 755,47	

Affectation des excédents :

- Besoin de 31 966,08 € à affecter à l'investissement
- Solde de 22 746,58 € affecté au report à nouveau.

Commentaires sur les comptes 2009 :

Fonctionnement : Le fait notable pour l'assainissement est la baisse des recettes de fonctionnement de 63 848,75€ contre 67 152,50€ en 2008. Cette diminution est due à la

redevance moindre de 12 972 €, soit 19%, en rapport avec la baisse importante de la consommation d'eau potable à Pontigny en 2009. Si cette baisse de consommation devait continuer, nous aurions au SIVU, qui fournit l'eau potable, des problèmes pour le prix de l'eau qui correspond à une répartition de charges fixes et pour la commune pour le financement futur de la rénovation de l'assainissement.

A noter le raccordement du lotissement en 2009 d'où une recette exceptionnelle de 10 237 € avec Brennus Habitat.

Rappel pour 2008, nous avons à rembourser plus de 100 000 € de subventions indues perçues en 2004/2005. Ce remboursement est à l'origine des fortes dépenses de 2007 et 2008. Nous revenons au rythme normal de dépenses à partir de 2009.

Investissement : Glissement général du calendrier sur le dossier « station épuration », qui avance cependant.

Les investissements réalisés en 2009 :

- Etude et avenant Centrale Environnement pour le dossier Station
- Maîtrise d'œuvre du projet Station
- Raccordement route de Chablis et remplacement de plaques sur la N77.

Reports 2010 :

- recettes de 67 000 € subventions
- 309 000 € d'investissement sur tranche non réalisée en 2009 de l'achat du terrain et des travaux station.

#### Vote des comptes administratifs :

Le maire présente les comptes de manière détaillée, ceux-ci ayant déjà été examinés par la commission finance du conseil. Plusieurs questions de clarification sont posées auxquelles le maire répond. Les situations globales des finances de la commune et de l'assainissement sont satisfaisantes, d'autant que l'on continue à se désengager d'emprunts qui se terminent pour la commune.

Une lecture des comptes de la commune est donnée au conseil qui les approuve à l'unanimité, hors le maire non présent.

Une lecture des comptes de l'assainissement est donnée au conseil qui les approuve à l'unanimité, hors le maire non présent.

### **Vote des budgets primitifs 2010**

#### **Trésorerie et emprunts :**

La Trésorerie :

Celle-ci se monte à 498 790 € au 12 mars 2010. Le tableau historique de trésorerie montre que c'est une des plus fortes valeurs depuis 2004. Ceci s'explique par la capitalisation en assainissement faite depuis plusieurs années pour l'investissement de la station (environ 250 000 €), et par les excédents de la commune depuis 4 ans qui vont financer nos investissements. Cette trésorerie va d'ailleurs diminuer sérieusement dès que nous commencerons à payer les travaux d'enfouissement en cours en 2010. Compte tenu du calendrier de travaux, elle devrait nous permettre de tenir l'année 2010 sans nouvel emprunt.

Les emprunts :

Pour la commune l'endettement actuel est de 384 199 €. Un emprunt se termine en février 2010 (travaux mairie et annexes). Il reste 3 emprunts : un pour le terrain multi sports et deux pour la voirie, qui sont à taux variables et de longue durée. Du fait des taux actuels très bas, nous avons reporté la transformation de ces taux. Deux emprunts se sont terminés depuis 2008 (d'une valeur de 244 000 €), ce qui nous redonne une capacité d'endettement équivalente avec une charge financière annuelle de 20 000 €. La commune pourrait sans risques avoir trois fois son niveau actuel d'emprunt.

Les remboursements 2010 pour la commune sont de :

- capital : 20 248,32 €
- intérêt : 3 864,33 €
- total : 24 112,65 €

Pour l'assainissement : L'endettement est de 168 792,96 € avec 4 emprunts en cours de courte durée. Trois sont à l'Agence de l'eau sans intérêt.

L'annuité 2010 :

- capital : 17 103,79 €
- intérêt : 4 092,31 €
- total : 21 196,10 €

### **Vote des taxes :**

Pour la commune :

La taxe professionnelle est supprimée et remplacée en 2010 par une compensation relais qui maintient les recettes au même niveau (65 622 €). Sur cette base le calcul des taxes donne une recette pour la part des contributions de 299 021 €. Les notes de calcul du nouveau dispositif 2011 ont été communiquées (circulaire de 80 pages !), le maire reporte à un conseil spécifique une discussion sur le sujet et invite les conseillers à en prendre connaissance.

Taux des trois taxes habitation, foncières bâtie et non bâtie : Le conseil avait pris comme option d'appliquer le taux d'inflation sur ces taxes, pour maintenir les recettes en valeur courante. Cependant pour 2010, et pour tenir compte de la situation générale, on considère que la suppression de la cotisation MAPAD (maison de retraite dont la gestion a été confiée à la Mutualité) produit une économie qui permet le maintien des taux 2009 sur ces trois taxes. A noter que l'augmentation des bases fiscales sur lesquelles ces taxes sont assises produit une augmentation des recettes à taux constant.

Pour information sur les recettes de la commune, le maire donne le montant de la dotation forfaitaire 2010 qui est en légère diminution : 120 149 € contre 122 082 € pour 2009.

Le conseil vote à l'unanimité le maintien des taux sur les trois taxes.

- Taxe Habitation : 9,29%
- Taxe foncière (bâti) : 15,97%
- Taxe foncière (non bâti) : 46,46%
- Avec maintien de la taxe sur les logements vacants.

### Pour l'assainissement :

Le taux de la taxe est élevé (le plus élevé du canton). Les grosses dépenses de travaux n'étant pas engagées et compte tenu de la situation des comptes de l'assainissement, le conseil ne juge pas nécessaire pour l'instant de revoir ce taux, malgré la baisse de recette enregistrée avec la diminution de consommation d'eau.

Le conseil vote à l'unanimité le maintien du taux 2009 pour l'assainissement.

- Taxe d'assainissement : 1.77 % TTC

## **Budget primitif 2010 Commune**

### **Situation générale (en euros)**

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Crédits votés pour 2010	643 520,00	557 724,00
Résultats reportés		85 796,00
Total de la section fonctionnement	643 520,00	643 520,00

Investissement		
Crédits votés pour 2010	283 271,00	285 112,00
Reste à réaliser de 2009	352 900,00	133 309,00
Solde d'exécution reporté		217 309,00
Total investissement	636 171,00	636 171,00

Total du budget	1 279 691,00	1 279 691,00
-----------------	--------------	--------------

### **Commentaires sur le budget et vote des subventions aux associations:**

#### Fonctionnement :

Le budget est basé sur une faible progression des recettes, due à l'effet des bases, avec une incertitude sur le moyen terme pour la compensation de la taxe professionnelle et son impact éventuel sur les autres taxes. La dotation forfaitaire est en baisse, il n'est pas prévu de recettes sur les droits de mutation.

Pour les dépenses de fonctionnement, un effort est prévu pour l'entretien et la maintenance avec des travaux réalisés avec la CCVS ou nos moyens propres pour en réduire les coûts, l'inconvénient étant de faire passer ces dépenses d'investissement sur la section fonctionnement, donc d'en réduire l'excédent utile pour l'investissement. Pour les frais de personnel, à noter le départ en retraite de Maria, remplacée par Virginie qui passe à temps plein.

#### Subventions des associations :

Les subventions sont identiques à l'année passée, un effort étant cependant fait pour les associations à vocation sociale. Il a été décidé exceptionnellement cette année de compenser

les coûts d'orchestre pour le 14 juillet au comité des fêtes, et d'aider les Amis de Pontigny à l'organisation du centenaire des Décades. Par ailleurs les interventions des pompiers sont versées à partir de 2010 à travers l'amicale des sapeurs pompiers.

Le budget de 14 040 € se décompose de la manière suivante :

	En euros
CCAS	3 000
MNT (mutuelle du personnel mairie)	250
Association Fourrière Branches	910
ADMR	600
SIADPA	500
Club Intergénération	700
Comité des Fêtes	1200
Alma Choralis	550
Les Amis de Pontigny	800
Grange de Beauvais	100
Avenir Sportif du Serein (foot)	1300
Judo Club	550
Société Chasse Pontigny	80
La Vandoise	80
Pont'onic	550
Comité de Jumelage	100
Les RV de Pontigny	250
Ateliers de l' Orangerie	700
Fondation du Patrimoine	55
Liaisons routières et autoroute	25
Route du vignoble	110
Yonne Développement	130
Amicale des Sapeurs Pompiers	1500

Dont 10 790 € pour l'aide à la vie des associations locales.

Le conseil vote à la majorité les propositions de subvention aux associations.

### **Investissements 2010 pour la commune :**

Des modifications de contexte nous amènent à modifier nos programmes :

- 1) Le régime des subventions du Conseil Général est modifié à la baisse de manière drastique (baisse de 50% en moyenne, limitation à trois du nombre de dossiers pris en compte, plafond d'investissement subventionné à 1 M€), ceci pour faire face au déséquilibre du budget du CG provoqué par les augmentations des coûts des aides sociales décentralisées (APA, RSA, Handicapés), mais partiellement compensés depuis plusieurs années par l'état. En choisissant de diminuer les subventions, le CG va entraîner un effet de réduction des dépenses d'investissements des communes, donc de l'activité économique locale induite par celles-ci.

- 2) Le projet Cœur de Village. Après une année 2009 sans perspectives sur ce dossier, la discussion a repris avec DOMANYS qui prendra très probablement en charge le projet de réhabilitation de la prélatrice, dans le cadre de la signature d'un bail emphytéotique avec la mairie. La mairie cède l'immeuble pour une durée de 55 ans, DOMANYS réalise l'investissement, encaisse les loyers et assure la gestion, l'immeuble revient à la mairie au terme du bail. Les subventions que la commune peut toucher sur ce dossier sont transférées à DOMANYS. Mais ceci a une conséquence sur le reste du projet Cœur de Village qui sera beaucoup moins financé. L'aide de la Région pour les espaces publics passe ainsi de 148 000 € à 22 000. Sauf mesure d'exception de la Région sur ce dossier, ceci remet en cause les projets d'aménagement des espaces publics : Pré Neuf et Centre Bourg. En conséquence le conseil mettra à son programme des réalisations ponctuelles comme l'arrêt du bus scolaire, le goudronnage du mail côté mairie ou des arbres sur le Pré Neuf.
- 3) La CCVS a une équipe Travaux (personnel et machines) importante qui permet de réaliser des tranchées, pose de caniveaux, goudronnage. Cette section est en déficit et doit être mieux utilisée par les communes adhérentes. Pontigny a peu utilisé ces services jusqu'à présent. Le maire demande que l'on fasse plus systématiquement appel à cette compétence de la CCVS, en particulier pour l'entretien courant de la voirie. Les coûts sont moindres qu'avec une entreprise extérieure, mais passent sur la section fonctionnement (de toutes les façons ils sont quasiment sans subventions en 2010). Les gros travaux de remise en état de voirie restent en appel d'offre aux entreprises, comme pour la rue Andrée Merle en 2010.

Les prévisions de financement de travaux pour 2010 :

- Etudes :
  - o Etude du PLU (Plan Local D'Urbanisme)
  - o Participation à l'Etude Avenir du Domaine avec la Région
  - o Etude santé des Tilleuls de l'Allée de l'Abbatiale
  - o Etude aménagement restreint Pré Neuf et Centre Bourg
- Terrains :
  - o Achat terrain JANSEN (voie communale à créer en prolongement allée « Pompiers »)
  - o Achat foncier parc d'activité (achat progressif de parcelles)
- Voirie :
  - o Goudronnage Arrêt bus scolaire
  - o Voirie prolongement Allée « Pompiers »
  - o Arbres Pré Neuf et autres
  - o Busage RD 91
  - o Goudronnage Rue Château Gaillard
  - o Goudronnage Contre Allée R Paul Desjardins (côté Mairie)
  - o Remise en état Parking routier
  - o Rue Andrée Merle trottoirs, accotements et stationnement
- Electricité Gaz
  - o Enfouissement Rue P Desjardins et Route Auxerre
  - o Mise aux normes électriques et gaz des bâtiments communaux (APAVE)
  - o Eclairage pignon terrain de boule Pré Neuf
- Bâtiments
  - o Salle communale mairie (écoles)
  - o Piliers allée de l'Abbatiale (en cours depuis 2009)

- Autres travaux ou achats
  - o Meubles local école primaire (avec SIVOS)
  - o Tables Pré Neuf
  - o Rampe pour handicapés dans l'Abbatiale

Le maire fait une lecture détaillée des comptes des sections Fonctionnement et Investissements. Pour l'équilibre des recettes d'investissement, il est proposé un emprunt de 100 000 €, qui ne sera sans doute pas réalisé cette année avec l'utilisation de la trésorerie disponible pour retarder cet emprunt.

Le budget primitif 2010 de la commune est voté à l'unanimité du conseil.

Le maire demande l'autorisation de renouveler la convention avance du remboursement TVA avec la préfecture pour 2010. Le conseil vote à l'unanimité cette autorisation.

### **Budget primitif 2010 Assainissement**

#### **Situation générale (en euros)**

Exploitation	Dépenses	Recettes
Crédits votés pour 2010	93 274,00	70 528,00
Résultats reportés		22 746,00
Total de la section fonctionnement	93 274,00	93 274,00

Investissement		
Crédits votés pour 2010	104 403,00	136 369,00
Reste à réaliser de 2009	309 000,00	67 000,00
Solde d'exécution reporté		210 034,00
Total investissement	413 403,00	413 403,00

Total du budget	506 677,00	506 677,00
-----------------	------------	------------

#### **Commentaires sur le budget**

##### Fonctionnement :

Le budget est basé sur une baisse des recettes pour 2010 liée à la consommation d'eau et à une réduction des nouveaux raccordements (conséquence de la réduction des permis de construire 2009).

Les dépenses de fonctionnement comprennent un accroissement des fournitures et de l'entretien, ainsi que des honoraires du notaire.

## **Investissements 2010 pour l'assainissement :**

Le programme général d'investissement prévu pour la nouvelle station est maintenu, mais il est décalé dans le temps. Pour 2010 il est prévu :

- L'étude préalable à l'appel d'offre
- L'étude des sols
- l'achat du terrain de la nouvelle station
- la voirie pour accéder au chantier
- les frais de maîtrise d'œuvre et d'honoraires pour l'achat du terrain

L'achat du terrain devient une priorité absolue pour pouvoir continuer le projet. Les travaux débiteront en 2011.

Lors des discussions avec l'ABSN (agence de l'eau Seine Normandie), celle-ci s'est montrée d'accord pour financer des travaux de réseau, ce qui était refusé depuis 2006, entraînant leur report après la réalisation de la station. Nous réinscrivons au programme ces travaux et commencerons la négociation avec l'ABSN en 2010 sur ce sujet. Ces travaux seraient réalisés dans le même calendrier et programme budgétaire que le projet de station. Sont concernés :

- La mise en conformité du plan de zonage d'assainissement collectif :
  - o la création du réseau collectif pour le quartier Tuilerie versant Ligny, avec pompe de relevage,
  - o l'installation d'une pompe de relevage pour la route de Chablis (coté Ligny)
- La mise en conformité des raccordements des particuliers, suite à l'étude faite en 2005 : avec un financement ABSN à 60% des travaux réalisés sur 24 mois par la mairie maître d'ouvrage et adhésion de 80% des particuliers concernés.

Il est évident que ces travaux ne seront pas réalisés en 2010, seules le montage économique des projets et les études seront réalisés.

Le maire fait une lecture détaillée des comptes des sections Exploitation et Investissements. Le budget primitif 2010 de l'assainissement est voté à l'unanimité du conseil.

## **Autres points de l'ordre du jour :**

**Signature d'une Convention EDF et France Télécom :** le maire demande l'autorisation de signer une convention pour l'enlèvement des poteaux électriques, pour un montant de 1001 €. Le conseil vote cette signature à l'unanimité.

**Etude éoliennes de la CCVS :** le maire lit la lettre envoyée à la CCVS, qui indique que le conseil est favorable à la poursuite de l'étude, bien que la commune de Pontigny ne soit pas directement concernée par une zone de développement éolien sur son territoire. Le conseil délibérera en temps et en heure lorsqu'il sera saisi pour la création d'une zone sur une autre commune du périmètre environnant.

Le conseil confirme avoir délibéré dans ce sens et donne son accord unanime sur cette rédaction.

### **Divers :**

- Claude HENRIAT pose la question de savoir pourquoi la taxe foncière de la Maison de l'enfant est peu élevée ?
- Fixer une date de réunion en mai avec G ARNOUITS et B. BARBIER

Fin de séance à 23h30